



# Votre partenaire en portage salarial

Formateur, créatif, salarié, en recherche d'emploi, technicien, porteur de projet d'entreprise, dirigeant, cadre, ingénieur, consultant, jeune diplômé cherchant un statut rémunéré entre stage et emploi.

Une mission à réaliser et vous ne savez pas comment facturer ?  
Votre client est une entreprise, une administration, une collectivité locale, une association en France ou à l'étranger.

Notre métier : Permettre à des professionnels de réaliser des missions en toute autonomie, sous le statut de salarié, et de bénéficier de la protection sociale correspondante.

Grâce au portage salarial, vous pouvez développer librement votre activité professionnelle.



### INDÉPENDANT

Vous souhaitez redevenir salarié afin d'avoir les couvertures sociales (sécurité sociale, Pôle emploi, retraite, prévoyance...). Vous souhaitez vous libérer des formalités administratives, de la gestion au quotidien et vous consacrer au développement de votre activité. Vos clients préfèrent s'adresser à une société plutôt qu'à un indépendant.

### CRÉATEUR D'ENTREPRISE

Vous avez une idée précise de l'entreprise que vous voulez créer. Vous voulez tester, analyser, chiffrer et corriger votre projet (stratégie, clientèle...). Vous voulez atteindre un niveau de chiffre d'affaires justifiant la création de votre entreprise. Vous voulez tester votre partenariat avec vos clients potentiels.

### DEMANDEUR D'EMPLOI

Vous disposez d'une solution de transition professionnelle qui vous permettra de maintenir et d'améliorer vos droits Pôle emploi en réalisant des missions ponctuelles ou de longue durée. Votre client (l'entreprise) bénéficiera de l'expérience d'un cadre expérimenté.

### RETRAITÉ

Vous souhaitez poursuivre une activité de consultant. Vous voulez avoir un revenu complémentaire. Votre client (l'entreprise) profitera de votre expérience et de votre savoir que vous pourrez transmettre aux nouvelles générations.

### JEUNE DIPLÔMÉ

Vous souhaitez débiter votre carrière professionnelle de manière autonome. Vous voulez optimiser votre CV. Une nouvelle façon d'aborder le marché du travail en étant acteur de vos premiers pas de votre vie professionnelle.

### SALARIÉ

Vous souhaitez générer des revenus complémentaires. Vous voulez optimiser vos compétences dans une activité autonome. Vos clients potentiels pourront profiter des compétences d'un professionnel en poste.

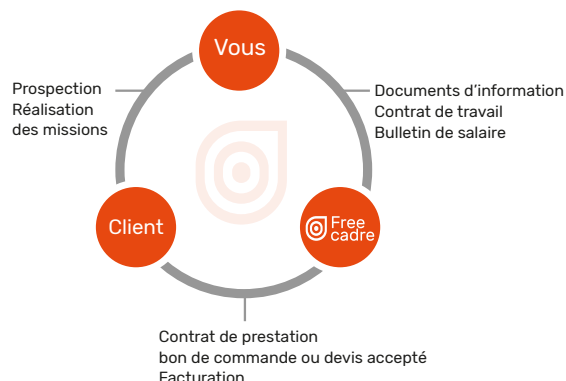
# Le portage salarial, notre solution

Vous êtes spécialiste dans un ou plusieurs domaines. Vous avez négocié une mission pour un client.. Freecadre effectue toutes les déclarations sociales :

- Déclaration préalable à l'embauche (DPAE)
- URSSAF
- Pôle emploi
- Retraite
- Assurances

Freecadre est juridiquement responsable des missions (Assurance responsabilité civile professionnelle) Et vous apporte les services suivants :

- Gestion en ligne de votre activité (suivi de votre facturation, de votre trésorerie, bulletins de salaire, ...)
- Mutuelle, CE
- Plan d'épargne entreprise
- Soutien administratif



# La souplesse du portage salarial permet

- Pour l'entreprise : de bénéficier de missions (frais variables) non financées par la masse salariale de l'entreprise (frais fixes).
- Pour le demandeur d'emploi expérimenté : de reprendre une activité salariée
- À des personnes expérimentées au chômage de retrouver une activité salariée
- Pour le consultant : d'acquiescer ou conserver la protection sociale d'un salarié. D'intervenir au même titre qu'un consultant indépendant mais en consacrant l'intégralité de son temps à l'exécution de ses prestations. Le consultant est libéré de toute contrainte administrative.
- Vous intervenez au même titre qu'un consultant indépendant, mais 100 % de votre temps peut être consacré à l'exécution de vos prestations car vous êtes salarié et libéré de toute contrainte administrative

## Les métiers

Ingénierie, formation, conseil, informatique, communication, marketing, finance, RH, Coaching, graphisme, infographie, commercial, production, achats, logistique, NTIC, industrie, BTP (BET, AMO, MOE...), HSQE.

## Localisation

Les portes d'Uzès  
1 rue Vincent Faïta  
30 000 Nîmes

☎ 04 66 70 22 22

## Freecadre est

- membre du PEPS
- Organisme de formation
- référencé Datadock

**PEPS**

L'emploi en Portage Salarial







## Le concept

Vous êtes expert et disposez de compétences dans un ou plusieurs domaines. Vous avez négocié une intervention pour un client. Freecadre vous permet de travailler librement comme un indépendant tout en conservant le statut salarié et transforme votre chiffre d'affaires en salaires.

## Gestion en ligne de votre activité

Nous mettons à votre disposition un outil de gestion en ligne de votre activité :

- Création de nouveaux clients
- Demande de facturation
- Suivi de de votre trésorerie
- Suivi de vos versements
- Bulletins de salaire
- Services divers:
  - mutuelle
  - PEI-PERCO
  - prévoyance
  - mutuelle CE

## Frais de gestion

Notre rémunération est calculée sur le cumul HT de votre chiffre d'affaires, c'est à dire :

- 10 % jusqu'à 25 000 €
- 8 % de 25 001 € à 59 000 €
- 7 % de 59 001 € à 120 000 €
- 6 % à partir de 120 000 €

# Exemple de calcul de salaire

Lorsque nous recevons le règlement de votre ou vos factures, nous pouvons établir votre bulletin de salaire.

## Exemple pour une mission : 5 000 €

Pour une mission dont le montant s'élèverait à 5000,00 € HT et avec des frais de fonctionnement de 750 €, voici une évaluation de ce que vous reverserait Freecadre

Montant de la mission HT	5 000,00
Frais de gestion (10%) :	- 500,00
<b>Montant disponible:</b>	<b>4 500,00</b>
Frais de mission	750,00
Montant disponible port :	2312,00
 ce qui donne R mun ration nette avant imp t de	 <b>3750,00</b>

On obtient donc un versement total de 3 062,00 €  
soit **61,2 %** du montant facturé

*\*Attention, ceci est une simulation. Les résultats obtenus ne sont donnés ici qu'à titre indicatif.*



# Portage salarial : mise en route

1

En signant un contrat de travail avec Freecadre: Freecadre s'engage à :

- Facturer vos prestations et à en assumer la responsabilité juridique et financière.
- Vous garantir un salaire proportionnel à votre chiffre d'affaires.

En contrepartie, vous vous engagez à réaliser des missions de qualité.

2

Vous avez négocié une mission. Un contrat est établi entre votre client et Freecadre. Il définit le cadre de votre mission et engage la responsabilité des signataires pendant le déroulement jusqu'au paiement de la mission.

NB: Ce document peut être remplacé par un devis, un bon de commande ou par une convention de formation.

3

Avant de devenir Consultant chez Freecadre, il est nécessaire de signer le document d'information pré contractuel.

Cette convention définit le cadre conventionnel des missions que vous allez effectuer ainsi que le montant des commissions Freecadre.

4

Enfin vous devez nous fournir les éléments nécessaires pour établir votre contrat de travail.

Nous vous conseillons de nous adresser les éléments nécessaires à l'établissement de votre contrat au moins 4 jours avant le début de la mission.



Inscrivez-vous sur [www.freecadre.fr](http://www.freecadre.fr)

## Éléments nécessaires :

- une copie de votre pièce d'identité (passeport, CNI ou carte de séjour)
- une copie de votre carte de sécurité sociale (ou attestation carte vitale)
- un CV
- un RIB
- 1 copie d'un certificat de la médecine du travail de moins de 5 ans
- RQTH, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (si concerné.e)

## Documents facultatifs :

- une copie de votre carte grise et de votre assurance tous déplacements (si vous utilisez votre véhicule à des fins professionnelles)